

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Synthèse – Réunion du groupe de travail « Emploi, insertion, formation » du 06 juin 2024

Participants

Igor Boiko - Région Sud

Julien Chauvet - Arsud

Hugues Decarnin - Région Sud

Marie Didier – Syndeac

René Fontanarava - CFDT

Stéphane Glaviano - Région Sud

Jean-Luc Icard - CFE CGC

Saliha Lahmaïdi - France Travail

Catherine Lecoq - SFA CGT

Corinne Clerissi - Campus des métiers

Anaïs Le Floch - Arsud

Agnès Loudes – SNSP

Vincent Mazer - Région Sud

Dalia Messara - Drac

Cécile Merlin - France Travail

Céline Porro - Drac

Ordre du jour

Retour sur le Lab France Travail organisée le 19 avril 2024 qui visait à répondre à la question : « **Comment répondre aux besoins de recrutement des métiers techniques ?** »

Pistes retenues pour être mises au travail

- > Inciter les employeurs à diffuser leurs offres via France Travail, afin que l'agence puisse établir un diagnostic documenté par des données chiffrées de la situation dans secteur culturel (pas considéré en tension par France Travail au regard des offres publiées)
- > Présenter et valoriser les métiers pour attirer de nouveaux talents grâce à l'organisation d'un « Festival de l'emploi des métiers techniques »
- > Créer un annuaire numérique regroupant les structures et les professionnels du spectacle vivant et audiovisuel, ainsi qu'une CVthèque.
- > Adapter les formations aux modalités de l'emploi technique pour des Festivals y compris par la voie de l'alternance.
- > Organiser des plateaux éphémères (1/2 journée) qui mettraient en situation concrète les candidats afin d'évaluer leur savoir-faire et savoir-être.

Synthèse des propositions du Lab soumises aux membres du groupe de travail du COREPS :

1) Rendre plus attractifs les métiers techniques

_ Un salaire décent et adapté à chaque poste.

Commentaire : objet qui peut être porté dans le cadre des négociations salariales relatives aux grilles par des syndicats.

_ Le GUSO doit s'adapter à l'audiovisuel.

Commentaire : cette proposition fait dissensus, car le GUSO reste fait pour les occasionnels et les structures dont il ne s'agit pas de l'activité principale, ce qui n'est pas le cas du cinéma.

_ Allonger la période d'affiliation pour acquérir les 507 heures de cachet afin d'éviter que les candidats au statut enchainent des périodes intensives de travail.

_ Mettre en avant le régime d'intermittent qui permet l'accès au statut de salarié.

_ Encourager les Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) Culture afin de favoriser la régularité des missions.

_ Création d'une banque spécialisée dans le secteur de la culture.

Commentaire : cette proposition n'est pas souhaitable, il existe déjà l'IFCIC. La proposition serait plutôt de sensibiliser les banques sur les statuts des professionnels, et favoriser le crédit auprès de toute l'association bancaire. Travail possible avec les fédérations bancaires.

_ Engager des négociations paritaires avec des accords de branches pour mieux sécuriser l'évolution des techniciens.

_ Développer le portage salarial.

Commentaire : cette proposition n'est pas souhaitable.

_ Améliorer les développements des formations et la visibilité des filières techniques, communiquer dans les collèges et lycées. Gratuité des formations pour les DE et développer l'alternance ou la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour les autres publics.

Commentaire : Il faut permettre aux jeunes de faire des stages sur des tournages, des plateaux de théâtre : il y a une grosse demande de la part des jeunes pour rentrer dans ces métiers.

_ Favoriser l'accès aux formations.

Commentaire : d'où la nécessité de développer les réseaux pour les nouveaux entrants et la cartographie de la formation, qui devrait être produite rapidement par le CMQ.

_ Développer la solidarité professionnelle lorsqu'on a développé son réseau.

_ Former des managers, techniciens et employeurs via des actions de prévention, adaptation au poste de travail.

_ Mise en place de politiques publiques pour favoriser la mixité hommes / femmes.

2) Favoriser le recrutement des métiers techniques

_ Créer une Agence Régionale des Techniciens du Sud pour le spectacle vivant pour : présenter et valoriser les métiers pour attirer de nouveaux talents, créer un label de compétences certifiées, mettre en place des rencontres emploi, développer la communication vers les recruteurs pour changer les habitudes de recrutement.

Commentaire : La Plateforme Talents audiovisuels fonctionne déjà très bien.

_ Développer le *Job Truck*, le bus de l'emploi qui, avec des offres employeurs, irait vers tous les publics, dont les publics éloignés de l'emploi.

_ Organiser un « Festival de l'emploi des métiers techniques » : un week-end de valorisation des métiers au niveau régional avec des visites de lieux de spectacle, des portes ouvertes, des présentations de métiers, des job dating, une bourse de l'emploi...

Créer des liens entre employeurs et candidats

_ Création d'un annuaire numérique regroupant les structures et les professionnels du spectacle vivant et audiovisuel, ainsi qu'une CVthèque.

_ Application de géolocalisation afin de mettre en contact employeurs et techniciens.

_ Organiser des visites d'entreprises lors desquelles un professionnel présente son métier technique.

_ Participer aux journées « découverte des métiers » dans les collèges et lycées.

Aider les employeurs au recrutement

_ Adapter le déroulé pédagogique et la temporalité de l'alternance afin qu'elle corresponde aux modalités de l'emploi technique dans les festivals, voir individualiser la formation selon le profil.

_ Organiser des plateaux éphémères (1/2 journée) qui mettraient en situation concrète les candidats afin qu'ils puissent être observés par les employeurs.

Commentaire : il faudrait cependant s'assurer des conditions d'assurance des candidats en cas d'accident. Dans le cas de France Travail, les personnes sont normalement couvertes. Et très peu d'entreprises recensées acceptent d'accueillir des jeunes qui viennent de rentrer dans les métiers. Il faudrait faire intervenir les entreprises éphémères pour plus d'explications.

_ Développer une application « jeu virtuel » qui en un quizz de 10 questions mettrait en valeur les compétences du candidat ainsi que son adéquation avec les besoins et valeurs de l'entreprise.

_ Mettre en place une réglementation incitative via les aides aux productions, pour favoriser les recrutements régionaux lors de tournages ou d'événements.